

Retrouvez sur ce document les différents éléments vus pendant l'atelier.

Définitions

Une application

C'est un outil installé sur le téléphone souvent représenté par un petit carré avec le logo et le nom de l'application. Les applications permettent de faire des choses variées : consulter la météo, jouer, prendre des photos, etc.

Les données personnelles

Les données à caractère personnel, selon la CNIL (commission nationale informatique et libertés) sont des informations relatives « à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement. »

Le profilage

C'est le fait de constituer, à partir des données collectées, des profils détaillés avec des dizaines, voire des centaines de critères : la pointure, le genre, l'âge, mais aussi les données de santé...



Les pisteurs

Le pisteur, c'est un morceau de l'application, son but est de collecter de la donnée et les données peuvent être des données d'usage ou des données à caractère personnel.

Les permissions

C'est un accès que demande une application à votre téléphone. Par exemple pour fonctionner, une application de dictaphone aura besoin d'avoir accès à votre micro.

Boîte à outils



L'application Exodus Privacy

C'est une application que vous pouvez télécharger sur le Google Play store et qui vous permet de connaître le nombre de pisteurs et d'autorisation des applications installées sur votre téléphone.

La plateforme d'analyse

(son lien: https://reports.exodus-privacy.eu.org)

Elle permet d'analyser les applications gratuites du Google Play store et d'en connaître le nombre de pisteurs et d'autorisations.

Aller plus loin

(son lien: https://reports.exodus-privacy.eu.org/fr/info/understand)

Une page pédagogique qui vous donne des pistes de réflexion et d'autres outils.



